

Une route sans poids lourds

ROUTE DE REUCHENETTE Pour soulager les riverains et améliorer la sécurité des usagers, trois élus biennois demandaient d'y interdire le trafic de poids lourds. Le gouvernement reconnaît que la situation n'est pas idéale et propose d'étudier plus à fond la proposition.

PAR PHILIPPE OUDOT

Malgré l'ouverture de la branche Ouest de l'A5, à Bienne, la route de Reuchenette reste un axe routier très fréquenté. Cela entraîne des nuisances importantes pour les riverains en termes de bruit, de pollution et de sécurité. Or, «l'apparition d'un trafic de poids lourds dense a notablement aggravé la situation», relevaient les trois députés biennois Christoph Grupp (Les Verts), Julien Stocker (Verts libéraux) et Mohamed Hamdaoui (PDC) dans une motion déposée en juin dernier.

A leurs yeux, depuis l'ouverture du contournement Ouest et la fin prochaine des travaux sur l'A16, à la sortie des gorges du Taubenloch, «plus rien ne justifie que le trafic poids lourds emprunte la route de Reuchenette», dont une partie est une route communale, et une autre, cantonale. Pour les motionnaires, «la mise en place d'un système de gestion du trafic urbain ad hoc permettra de rediriger les poids lourds vers d'autres axes et de débarrasser ainsi les habitants aux abords de la route de Reuchenette des camions et des autocars».

Camions interdits

Aussi demandaient-ils au Conseil exécutif de prendre les mesures nécessaires pour y interdire le trafic poids lourds, en s'organisant notamment avec la Confédération.

Le Conseil exécutif partage l'analyse des auteurs de la motion et constate lui aussi que l'étroitesse de la route «rend la sécurité du trafic insuffisante, surtout pour les cyclistes et les piétons». Mais tout en comprenant la demande visant à limiter le trafic de poids lourds sur cet axe, il note cependant qu'en comparaison cantonale,



Les motionnaires, emmenés par Christoph Grupp, veulent interdire le trafic de poids lourds sur la route de Reuchenette. MATTHIAS KÄSER

sa part n'est que de 2,3%, soit environ 300 poids lourds par jour.

Première mesure

L'Office des ponts et chaussées (OPC) a d'ailleurs déjà pris des mesures pour renforcer la sécurité. Depuis la mi-juillet, une zone 30 km/h a ainsi été mise en place sur environ 900 m le long de cette route, depuis la place Bellevue jusqu'aux feux à la jonction avec la rue Hermann-Lienhard. Le trafic est ainsi plus fluide, et la sécurité renforcée, car ces automobilistes identifient plus rapidement les situations dangereuses et

Le trafic est plus fluide, et la sécurité renforcée, car ces automobilistes identifient plus rapidement les situations dangereuses.

peuvent réagir.

Le Conseil exécutif précise que l'OPC travaille actuellement sur un projet afin d'améliorer l'organisation du trafic pour la mobilité douce à la jonction de la route de Reuchenette et de la rue Hermann-Lienhard. Il prévoit notamment d'élargir la

chaussée et ainsi de créer davantage de place en amont pour les cyclistes. Un nouveau trottoir sera construit d'un côté sur les deux routes.

En lien avec l'axe Ouest

Le gouvernement rappelle par ailleurs qu'en 2013 déjà, un plan directeur contraignant avait été adopté, en lien avec le contournement de Bienne par l'A5. Pour la route de Reuchenette, l'objectif est de classer en route de liaison le tronçon entre les embouchures de la rue Hermann-Lienhard et la rue de Boujean, à condition toutefois que le contournement ouest par l'A5 soit réalisé.

La procédure d'approbation des plans a toutefois été suspendue dans l'attente des recommandations du groupe de dialogue mis en place pour l'axe Ouest, dont les conclusions sont attendues d'ici la mi-décembre 2020.

Selon ces recommandations, il faudra réévaluer les mesures d'accompagnement, notamment la réduction du trafic sur la route de Reuchenette, ainsi qu'une éventuelle interdiction du trafic poids lourds. Le Conseil exécutif recommande donc d'adopter sous forme de postulat ladite motion.

Des étudiants connectés pour parler

LANGUES

Des hautes écoles de Suisse s'allient pour des tandems linguistiques.

Six hautes écoles ont décidé de former la première communauté virtuelle nationale de tandems linguistiques par le biais d'une plateforme électronique proposée par le Forum du bilinguisme. Les étudiants et les collaborateurs de la Haute école spécialisée bernoise, de la Haute école pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, de la Haute école pédagogique de Berne, de l'Université de Berne, ainsi que de l'Université de Neuchâtel peuvent en bénéficier.

Le but est de favoriser la pratique orale des langues – nationales ou non – grâce à une collaboration accrue des écoles du degré tertiaire. La plateforme nationale edu.e-tandem.ch est lancée pour l'actuelle rentrée académique.

Les utilisateurs peuvent créer leur profil, en précisant la langue offerte et celle dans laquelle ils souhaitent se perfectionner oralement. Ils sont également invités à évaluer leurs propres connaissances linguistiques actuelles et à préciser s'ils souhaitent pratiquer un tandem au moyen de rencontres réelles ou via des outils de communication virtuels tels que Skype, FaceTime, Zoom, etc. **C-JGA**

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril).....	39.07	41.11
Huile de chauffage par 100 litres.....	64.90	67.40

Prix indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

ROY MAZOUT ET DIESEL
032 941 46 17 - 079 446 32 38 - 2613 Villeret
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j/7

Gare aux transports de betteraves

TRAFIC Dès la fin septembre, les transports de betteraves sucrières vers la raffinerie d'Aarberg reprennent dans le Seeland. Il faut donc s'attendre à une circulation plus difficile dans la région, en raison des véhicules à remorque, qui circulent lentement. La police appelle les usagers de la route à faire preuve de patience et à renoncer aux dépassements dangereux. Les transporteurs sont aussi priés de signaler leurs trains routiers au moyen de plaques d'identification rouges et triangulaires à l'arrière. Ces plaques signalent que le véhicule circule lentement. **CPB**

CORCELLES

La forge ouvre ses portes



Dans le cadre de la 10e Journée du Martinet, l'atelier de forge du 18e siècle de Corcelles ouvre ses portes, samedi 26 septembre de 10h à 16h30. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir le musée de la forge, le nouveau grenier et l'atelier de taillanderie. Le marteau et la meule y sont mus, comme à l'époque, par la force de l'eau. Des visites guidées du musée et de ses 300 outils sont proposées dès 10h, avec démonstration du fonctionnement de la forge et de son marteau, ainsi que la visite du grenier, de l'expo de fossiles et la diffusion du film «La Forge», réalisé par Lucienne Lanaz. Boissons et petite restauration sur place. **C-MPR**

Le ciné Royal innove

TAVANNES Le cinéma Royal collabore désormais avec l'association Ciné-doc. Il s'agit d'une plateforme de projections de films documentaires dans les cinémas régionaux de Suisse romande. Initié à la Vallée de Joux en 2016, le projet compte aujourd'hui 10 salles de cinéma partenaires: du Sentier à Orbe, en passant par Payerne, Chexbres, Monthey, Martigny, Bulle, Morat, Delémont et dernièrement Tavannes.

La programmation s'organise par saison avec une série de films présentés entre octobre et mars. Une fois par mois, un film est visionné dans chacune des salles à l'occasion d'une projection unique événementielle, le plus souvent en présence d'un ou plusieurs invités. Le programme présente des do-

documentaires d'auteur qui proposent un point de vue original sur le monde. Il défend des œuvres peu ou pas distribuées et donne la priorité aux productions suisses. Les séances sont un espace de réflexion et de discussion sur le cinéma, ainsi qu'un lieu de rencontre convivial entre le public, les réalisateurs et les associations locales. La première au Royal aura lieu lundi 5 octobre à 19h avec Thomas Burkhalter, coréalisateur de «Contradict», présenté aux récentes Journées de Soleure. Une plongée dans l'univers musical de jeunes artistes ghanéens. Un omni cinématographique qui décoiffe, un film qui donne envie de se lever de son fauteuil pour se mettre à danser. **JCL**

Infos sur www.cinematographe.ch

SLI	1554.0	-2.6%
NASDAQ COMP.	10662.1	-1.2%
DAX 30	12542.4	-4.3%
SMI	10325.4	-2.0%
SMIM	2566.8	-2.7%
DJ EURO STOXX 50	3160.9	-3.7%
FTSE 100	5804.2	-3.3%
SPI	12823.9	-1.8%
DOW JONES	26896.6	-2.7%

BONHÖTE
Tél. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%31.12
B.Alt. M-Perf. CL (CHF).....	13381.00	-1.4
B.Asym.-Global CL B (CHF).....	103.85	0.9
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF).....	97.98	2.7
B.Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF).....	144.58	-2.2
B.Sel.-O. HR M-Fonds (CHF).....	96.31	-3.7
B.Str.-Monde (CHF).....	141.07	-10.1
B.Impact Fund Class I (CHF).....	102.21	-0.6
Bonhôte-Immobilier.....	145.20	0.0